



Monsieur le Directeur Interrégional,
Monsieur le Directeur Régional,

L'intersyndicale , CFDT-G, UNSA, USD-FO et SOLIDAIREs , s'insurge et se doit de hausser le ton quand une communication par mail de Monsieur le Directeur Régional de Guadeloupe reçu jeudi 11 décembre tardivement soit **3 jours avant** pour une proposition de rencontre avec le Directeur Interrégional caser le lundi 15 décembre **pour une durée de 30 minutes**.

La Guadeloupe caracole en tête d'un bien triste classement en tant que **2ème département le plus criminogène de France**. Les Antilles tiennent une place stratégique pour les organisations criminelles, notamment dans le secteur du narcotrafic. **Plus de 50 % de la cocaïne saisie** en France hexagonale est en provenance de nos territoires.

Nos trois départements **Guadeloupe, Martinique et Guyane sont aux avant-postes** de la guerre **contre le narcotrafic**. Vous savez ? Cette « guerre » que nos décideurs érigent en grande cause nationale, à coups de déclarations médiatiques chocs.

Pourtant, la Douane aux Antilles-Guyane ne voit **aucun réels changements d'attitude** dans les faits.

Mieux encore, votre prédécesseur a pris des décisions irresponsables et illogiques.

Est-il moral et légitime qu'un parent favorise l'un de ses enfants par rapport aux autres ?

Le transfert de 15 effectifs issus de la DR de Guadeloupe vers les services de la DI/DR en Martinique, dont les besoins sont certains, est **totalement déconnecté des réalités** du terrain.

La DR de Guadeloupe voit s'envoler ainsi pas moins de 6 % de son effectif.

Les services de la DR de Guadeloupe atteignent un niveau critique, mettant en péril l'image de notre Administration devant nos partenaires mais également face à notre population.

Le résultat de ces arbitrages récents a démontré **un positionnement « martiniquo-centré »** du DI Antilles-Guyane qui s'avère être le supérieur hiérarchique de notre DR.

Aujourd'hui encore Monsieur le Directeur Interrégional, vous procédez avec cette même posture altière et dénigrante de la Guadeloupe par votre attitude.

Pour votre information, vous êtes au sein du territoire qui aura subi les plus grands sacrifices au cours de la décennie sur la zone Antilles.

Sacrifice inutile ! **Ce pari perdant/permis a engendré un effondrement de la structure** des services douaniers antillo-guyanais, et plus particulièrement en Guadeloupe.

Est-il normal qu'un service SU, doublement isolé à Marie-Galante, ne compte qu'un tiers des effectifs soit 3 agents pour 9 prévus ?

Les seuls gagnants sont les **organisations criminelles et mafieuses** qui, elles **accordent un réel intérêt** à la zone.

En effet, le monde du crime organisé a bien pris en compte l'évolution des infrastructures portuaires (*doublement du trafic conteneurisé*) et aéroportuaires (*éclosion de nouvelles plateformes logistiques à proximité immédiate*) de Guadeloupe dans leur business plan.

L'intersyndicale ne doute pas de votre connaissance de ces constats ô combien alarmants.

Cependant, nous constatons encore une fois le mépris affiché de nos décideurs quant aux acteurs sociaux-professionnels que représentent les organisations syndicales.

Messieurs, nous vous le disons sans détour. Vous devez revoir votre copie et agir avec plus de respect et d'égard pour la Guadeloupe. Vous allez devoir traiter les douanières et les douaniers de Guadeloupe avec plus de dignité.

Messieurs, l'Histoire sombre et ombragée de nos départements est teintée de ce mépris qui a conduit aux pires ignominies et à des soulèvements populaires de grande ampleur.

Les personnels de Guadeloupe sont à bout. La santé physique et mentale (cause nationale) des agents dont vous êtes responsables au regard du Code du Travail est déjà plus qu'empruntée.

La persistance dans cette voie nous conduirait à **une radicalisation de la situation et à des réactions extrêmes et brutales** de la part des personnels exposés.

En conséquence, l'intersyndicale exige :

- **la proposition d'une rencontre dans un délai admissible de convocation** (afin que chacun puisse prendre ses dispositions)
- **que le temps accordé respecte le format d'un rendez-vous institutionnel respectueux et respectant une possibilité de dialogue,**
- **la prise en compte de nos spécificités géographiques, structurelles et matérielles,**
- **l'ouverture d'un dialogue de gestion consciencieux et bienveillant,**
- **et le renforcement des effectifs dans la zone Antilles-Guyane.**

Ce seront là **les prérequis absolument nécessaires à un dialogue social de qualité** et en rapport avec les graves réalités auxquelles nous faisons face en Guadeloupe.

L'Intersyndicale vous indique clairement que nous n'accepterons plus de telles marques de mépris.

Baie-Mahault, le lundi 15 décembre 2025

